
ROGER DE COLLERYE DIT *BONTEMPS*,

ET PAR SUITE, DE LA FÊTE DES FOUS.

I.

On a beau se répéter que le titre d'un écrit n'est qu'une coquetterie, qu'un glau dont use l'écrivain pour piper son lecteur, encore s'en trouve-t-il qui triomphent des plus défiants, éveillant en eux, comme par l'effet d'un charme, et faveur et sympathie. Or, de tous ces titres enchantés, le plus *capiteux*, si l'on peut dire, est sans contredit celui que nous inscrivons en tête de ces pages. Quel autre imaginer plus propice à mettre l'esprit *en train*? Quel saurait mieux lui verser le délire? A ce nom de Roger Bontemps le front se déride, la gravité de convention descend de son tréteau, je ne sais quels lointains accents de musette arrivent à l'oreille, et l'esprit (piquette ou nectar, n'importe) venant à fermenter, rompt ses digues et s'épand à flots.

C'est qu'aussi bien Roger Bontemps n'est pas seulement un type fantasque ou satyrique comme le Juif-Errant, Gargantua, Don Quichotte..., mieux que cela, il est toute une philosophie : philosophie peu scholastique, il est vrai, mais que son allure franche et joyeuse place au-dessus de maints autres systèmes. Ainsi du moins le pensait Montaigne : « La plus expresse marque de la sagesse, dit ce grand penseur, c'est une esjouissance constante ; son estat est, comme des choses au-dessus de la lune, tousiours serein : c'est *Baroco* et *Baralipton* qui rendent leurs supposts ainsi crottez et enfumez ; ce n'est pas elle : ils ne la cognoissent que par ouyr dire. »

Quoi qu'il en soit, la *gaie science* de Roger Bontemps a certainement rallié plus de partisans à elle seule que les autres sectes ensemble. On compte sans trop de peine les disciples de Spinoza, moins aisément (et l'on devine pourquoi), ceux de Kant : ainsi des Cartésiens, je dirai même des Eclectiques..., mais pareil dénombrement est interdit lorsqu'on arrive à Bontemps. Et pourquoi? Parce qu'il a pour sectateurs tout ce qui aime, tout ce qui rit, tout ce qui chante au monde, et qu'en dépit des misanthropes et des hypocondriaques, le nombre de ceux-là est incalculable.

Si donc son empire enserre tant de sujets dans ses frontières de fleurs, si l'Ukase du flon-flon règne sur presque tous les cœurs, ne serait-il pas curieux de rechercher quel conquérant a fondé cette bienfaisante domination pour nous donner ensuite droit de cité dans son enivrant Cocagne ? Chaque jour, nos savants consomment leurs lumières et leurs veilles à composer un interminable médailler de roitelets et d'écrivailleurs dont l'histoire générale a dédaigné jusqu'au nom. De quel intérêt plus justifiable mille fois serait-il pas de connaître le berceau d'un dogme populaire que, dans toutes ses évolutions, l'esprit de l'homme a confessé ? Telle est la pensée qui m'a porté à entreprendre cette esquisse de Roger Bontemps.

II.

Trois versions ont été essayées sur l'origine de Roger Bontemps. L'une n'a voulu voir dans ce nom que la corruption d'une épithète *tirée de la nature des choses*, comme parlerait un rhéteur. Les deux autres, unanimes pour soutenir que Bontemps fut un personnage réel et historique, diffèrent dès qu'il s'agit de spécifier quel il fut.

Examinons séparément chacune de ces opinions.

Selon Pasquier (1) : « Roger Bontemps est dit par abus, au lieu de *Rouge Bontemps* : Parce que cette couleur au visage de toute personne promet ie ne sçay quoy de gay et non soucié, comme au contraire la couleur blesme est ordinairement accompagnée d'une humeur fade et mélancholique. » Là se bornent les raisons dont Pasquier étaye son jugement. On conviendra qu'une pareille allégation, recommandable peut-être aux yeux du physiologiste, ne peut aucunement satisfaire l'historien. Supposé que par un détournement inouï de la consonnance originelle, *Roger* dérivât de *Rouge*, que signifierait d'ailleurs le mot de *Bontemps*, auxiliaire du premier ? Qu'est-ce, s'il vous plaît, qu'un *Rouge Bontemps* ? Manifestement donc l'opinion du savant jurisconsulte est toute gratuite et ne saurait en aucune manière être partagée.

Il n'en est pas de même de celle qu'on rencontre dans le Dictionnaire de Trévoux. Si l'on s'en réfère à cet ouvrage, le nom de Roger Bontemps viendrait d'un membre de la maison des Bontemps, maison jadis fort illustre dans le Vivarais. Ce seigneur s'appelait Roger et se fit remarquer par son insouciance, son amour de la bonne chère et sa belle humeur ; tant qu'après lui, les aînés de la famille prirent à hon-

(1) Des Recherches de la France, par Etienne Pasquier,

neur, durant plusieurs siècles, de porter son prénom afin de perpétuer sa mémoire : d'où, par extension, cette appellation patronymique se serait appliquée plus tard à quiconque faisait profession de gâté et de folle vie. En ce qui regarde l'étymologie fournie par Pasquier, le Dictionnaire se contente de la taxer de ridicule.

Cette explication commande à coup sûr une toute autre attention que la précédente; elle est sérieuse, plausible, vraisemblable surtout, et j'aurais hâte de m'y ranger, n'était l'incertitude qu'éleva dans mon esprit une troisième opinion postérieure à celle du Dictionnaire.

Dans les années 1737 et 1738, le *Mercur*e de France (1) publia deux lettres d'un même auteur (ces lettres ne sont pas signées) lesquelles prenaient à tâche de renverser la croyance accréditée sur le type Roger Bontemps. Rejetant bien loin le seigneur du Vivarais, l'auteur des deux lettres hasardait que le vrai Roger Bontemps n'était autre qu'un certain abbé auxerrois du nom de Roger de Collerye et qui vivait dans la première moitié du seizième siècle. A vrai dire, les preuves apportées à l'appui de cette nouvelle opinion ne sont pas de nature à dissiper tous les doutes : « Comme j'ai vu, dit l'écrivain, dans ce petit livre (un recueil de poésies faites par Roger de Collerye), le mot de Bontemps assez souvent répété, je croirais volontiers que ce serait à son occasion que l'on aurait pris la coutume de dire un *Roger Bontemps*. » Voilà tout au long le raisonnement dont s'arme le novateur : on jugera si, malgré cette attaque, la doctrine de Trévoux ne demeure pas entière. Un point toutefois est à noter, c'est que l'auteur, par une omission toute courtoise pour ses adversaires, a négligé l'argument le plus puissant qu'il pouvait produire. Outre la fréquence du mot *Roger Bontemps*, il est dans les œuvres de Collerye une pièce intitulée *Roger Bontemps*, dans laquelle le poète parlant à la première personne, s'arroge pour lui-même ce titre sans donner à croire qu'il commet par là une usurpation.

De tout cela donc que conclure? Tiendra-t-on pour le poète contre le seigneur, ou à l'opposé? Ce n'est pas moi qui oserai donner conseil sur ce point. Trop grand fut mon embarras, embarras même qui durerait encore, si je ne m'étais résigné au procédé qu'employait Bridoie pour ses jugements. A l'exemple de cet illustre magistrat, j'ai jeté les dés, et il s'est trouvé qu'ils se prononçaient pour l'abbé-poète : dès-là, Roger de Collerye m'a pu compter parmi ses défenseurs. Mais comme il peut

(1) *Mercur*e de France : décembre 1737, et juin 1738.— Le Réveil de Roger Bontemps

arriver que d'autres dés (quoique élève de Thémis, Bridoie en avait deux paires, vous savez,) se déclarent en sens inverse, pour prévenir toute hostilité avec le lecteur, je veux bien oublier Bontemps et ne plus parler que du seul Roger de Collerye, dont voici l'histoire.

III.

Roger de Collerye naquit à Paris vers l'année 1470. Nuls détails ne nous sont parvenus sur l'état de sa famille, mais, selon toute apparence, ses parents étaient pauvres. Lui-même, comme l'indiquent plusieurs de ses pièces, resta toute sa vie sans fortune. Il paraît même qu'il lui fallut jusqu'à un certain point porter la besace de l'extrême médiocrité ; ainsi lisons-nous :

Hôte ne voy qui me plainct et supporte
Le frappe assez au guichet, à la porte
Et néantmoins il ne m'est riens donné.

Heureusement, une pieuse résignation vient réprimer en lui tout mouvement d'aigreur ou d'envie, car il ajoute :

Mais s'ainsi est que dieu ait ordonné
Que sois du tout exempt de charité
Le luy qu'il me soit pardonné
De demander ce que nay mérité.

Se peut-il concevoir une plus touchante philosophie ? Seulement il est croyable qu'à défaut de secours loyaux et avouables, le pauvre Roger dut se livrer plus d'une fois aux griffes des usuriers ; cela semble résulter entre autres pièces, de ces vers où transpire la haine :

Il faut mettre sur le mestier
Aucuns usuriers depravez
Gros et gras et plus detrauez (*sans mesure*)
Que pourceaulx en la mangeoire.

La jeunesse de Roger échappe au biographe. Sûrement qu'il la consacra à se préparer à la carrière où il devait entrer plus tard... celle de prêtre. Il paraît même qu'il alla jusqu'à apprendre le grec ; chose inouïe pour un temps où dans les écoles tout passage grec était délaissé en vertu de cet axiôme : *Græcum est, non legitur*.

Si Roger se résolut à devenir clerc, il n'est pas croyable que ce fut par l'effet d'une vocation bien prononcée ; le moyen qu'un esprit aussi joyeux, tant porté au plaisir, embrassât de gaieté de cœur une profession

toute de sainteté et de renoncement ? La pauvreté de ses parents explique mieux cette anomalie. Roger fut prêtre comme le furent les Desportes, les Rabelais, les Regnier et tant d'autres... non par penchant mais par nécessité. La cléricature lui offrant un moyen assuré de ne pas mourir de faim, Roger y voulut entrer, d'autant qu'il s'abritait par là contre les écarts où peut mener le besoin, et la grande affaire pour lui fut, sur toutes choses, de marcher dans le droit chemin.

Trop mieulx vouldroit se veoir berger es (aux) châps (*champs*)
Que destre au ranc et nombre des mechans,

Et encore :

Nul quel qu'il soit na le ciel herité
Si par vertu il ne la merité
Car par auant que le ciel on herite
Fault que premier precede le merite.

Roger fut nommé en 1494 secrétaire de l'Évêque d'Auxerre qui était alors François de Dinteville. Comme il y eut successivement deux Evêques de ce nom qui occupèrent le même siège, il est bon de constater qu'il s'agit ici du premier, mort en 1530. Nous ne savons rien des relations de l'Évêque et de son secrétaire, si ce n'est que, vers la fin de sa vie, le prélat se montra sourd aux vœux que formait de Collerye. Lassé apparemment de la dépendance où le tenait sa charge, Roger dans l'année 1530 sollicita de son évêque la concession d'une cure qui était devenue vacante. Pour modeste que fût la demande, encore le secrétaire fut-il repoussé ; malgré ses instances, l'Évêque n'y voulut rien entendre. On ne dit pas ce qui advint de ce refus, mais sans être trop téméraire, on peut induire d'un passage de l'abbé Lebeuf (1) que Roger répondit au mauvais vouloir de l'Évêque par sa démission de secrétaire. Je lis à l'article « *François de Dinteville* » que la veille de sa mort, ce prélat fit venir *Louis Bride, son secrétaire*, et quelques autres personnes pour faire son testament en leur présence, etc... De toute évidence donc Roger en ce moment-là n'était plus en possession de son titre. Resterait seulement à éclaircir si ce fut de son propre fait ou par suite d'une destitution.

Pour tromper son indigence et se consoler des duretés qu'il avait essuyées de la part de son supérieur, Roger chercha des distractions ailleurs que dans les soins de son ministère. Poète par nature, il se

(1) Histoire de la ville d'Auxerre, par l'abbé Lebeuf.

mit à composer des vers ; rieur et bon vivant, il se laissa nommer président d'une société facétieuse qui s'était formée à Auxerre, et devint ainsi *Abbé des fous*. — Nous l'allons suivre dans cette double voie.

IV.

A l'époque où chanta Roger, la poésie moderne était encore dans l'enfance. Depuis le *Grand Testament* du spirituel et sensible Villon, on ne comptait que de plats rimeurs tout-à-fait indignes du nom de poètes. Qu'est-ce en effet que les *Chroniques* versifiées d'un Guillaume Crétin, que les *Choses merveilleuses* de Chastelain, comme aussi les tours de force rimés du faiseur de huitains Meschinot ? Je sais bien que pour relier en quelque sorte la poésie de Villon à celle qu'inaugura Marot, il n'est pas impossible de trouver deux ou trois poètes, le moine Alexis, par exemple, à qui La Fontaine décerne plus tard une lettre de noblesse en imitant dans *Janot et Catin*, le *blason des fausses amours*, mais cela suffit-il à réhabiliter tout un siècle d'insipides productions ? On est donc fondé à dire que, depuis Villon, la poésie française comme lassée de son premier vol (Musa ales) avait replié ses ailes pour se reposer jusqu'à la fin de la première moitié du 16^e siècle.

Mais à cette époque parurent quelques poètes aimables et pleins de verve qui méritent d'être considérés comme les vrais fondateurs de notre Parnasse. C'est Mellin de Saint-Gelais, c'est la belle Marguerite, sans oublier bien entendu leur maître à tous, Clément Marot. Non cependant qu'il se faille prendre d'une excessive admiration pour les œuvres de ces premiers poètes, car il est sûr qu'aucun d'eux ne peut prétendre à cette inspiration qui est le génie du poète, et sans se montrer aussi dédaigneux que Ronsard et sa pléiade qui traitaient leurs vers d'*épiceries*, on doit reconnaître que leur Muse ne sait encore que bégayer ; mais en revanche que l'on considère dans quel milieu étroit, pour ne pas dire hostile, se mouvaient les poètes de cette première moitié du siècle. Le commencement de la Renaissance, comme l'on sait, ne fut rien moins que favorable à l'essor poétique : l'érudition seule dominait les esprits. C'était l'époque où l'on parlait d'établir le *Collège des trois langues* (langues grecque, latine et hébraïque), l'époque où François I^{er} traitait avec Erasme plus respectueusement qu'avec Charles-Quint, et où l'intelligence se tournait exclusivement soit vers les langues orientales, soit vers la philologie. Par quoi l'on voit que pour cultiver cette fraîche et naïve branche de l'entendement humain qu'on appelle la poésie, il a fallu, pour ainsi dire, lutter contre

le courant d'érudition qui envahissait tout. Si le succès n'a point été aussi complet qu'on l'eût souhaité, d'autre part l'effort a été poussé par-delà toute attente. Je supplie le lecteur de ne point perdre de vue cette considération dans l'examen que nous allons faire ensemble des œuvres de Roger de Collerye.

V.

En l'an 1536 parut un recueil de poésies portant ce titre : « Les œuvres de Maître Roger de Collerye homme tressauât natif de Paris, Secrétaire de feu Monsieur d'Auxerre lesquelles il composa en sa ieunesse. Contenant diuerses matieres pleines de grant recreation et passetemps, desquelles la declaration est au secôd feullet. »

La pièce qui ouvre l'ouvrage est une satire composée à l'occasion de l'entrée de la reine *Aliénor* (Eléonore) à Auxerre. Elle est faite sous forme de dialogue : cinq personnages y figurent..., *Peuple françois, Ioyeusete, un vigneron, Ienin ma fluste, Badin et Bontemps*. Ce morceau peu remarquable d'ailleurs, offre cependant dans sa composition une particularité assez bizarre, c'est-à-dire qu'il est à la fois une apologie et une satire ; apologie en ce qui touche la Reine et sa suite, satire dans d'autres vers où le vigneron principalement se plaint soit de la cherté des grains, soit des usuriers ; de telle sorte que cette seconde partie paraît être un placet présenté à la reine dans l'espoir que cette princesse s'emploiera à réprimer les abus dévoilés. On y rencontre aussi certain passage dirigé contre les avocats ; mais cela, croyons-nous, doit être tourné en reproches bien moins contre le poète que contre l'homme d'église qui n'aura pas su se défendre d'une mauvaise opinion contre les avocats, en lisant dans l'hymne à Saint-Yves, leur patron, cette réticence grosse, après tout, de suppositions :

Sauctus, sanctus Yvo,
Advocatus sed non latro...
Res miranda populo !

A la suite de cette satire viennent plusieurs pièces adressées par le poète à sa dame. Les vers en sont gracieux, vifs et pleins d'un ton chevaleresque qui rappelle les ballades de Charles d'Orléans.

Toutefois, dans ces compositions, il se rapproche plus du libertin Villon que du prince-troubadour. Et pour tout dire, ces vers ne sont pas les seuls qui aient un air de ressemblance avec le Grand Testament. J'en pourrais citer d'autres où dans une suite de conseils, Roger se

montre aussi insouciant, aussi tapageur, aussi dévergondé que l'ancien amant de la *blanche savetière* et de la *gente saulcissière* :

Tousiours ioyeux, franc comme vng coq,
Aussi esueille que vng aspic,
S'on vous menasse dictes pic,
A tout propos ayez bon bec.

.

Je dois écarter du poète un reproche dont on le poursuit généralement et cela par l'excès d'un inconcevable rigorisme. On s'est plu à traiter sa Muse en Vestale, et pour quelques vers trop libres, elle a pensé être enterrée toute vive. Ceci est proprement de la cruauté. — Assurément Roger s'est plus d'une fois montré licencieux dans ses vers, mais, qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est là que l'exception. De toutes ses poésies, au plus en est-il quelque dizaine dont aurait lieu de s'effrayer l'esprit le plus pudibond : sans compter que le libertinage se pourrait reporter sur les mœurs du temps où vécut Roger, mieux encore qu'être attribué aux penchants de sa propre nature. Lisez Clément Marot, lisez les contes et les poésies de Marguerite, et vous pourrez juger combien plus graveleuses sont ces œuvres. Que serait-ce surtout si je vous renvoyais à Saint-Gelais, ce poète qui brodait sans scrupule un madrigal sur le livre d'Heures d'une pénitente, ou bien encore qui voulait, certain dimanche des Rameaux, que sa dame se relâchât de sa rigueur pour lui, sur cette raison que ce jour-là Dieu tirait des limbes les âmes qui s'y consumaient. Au surplus, la fougue de sa nature l'eût-elle voulu emporter trop loin, je m'assure malgré cela que le poète eût été contenu par une crainte, disons mieux, par un respect de l'autre vie qui ne l'abandonna jamais. Dans une pièce où il passe en revue les heureux de son siècle et surtout quels moyens il leur faut employer pour atteindre le bonheur, selon le monde, Roger éteint subitement l'envie qui poind en lui pour se dire :

Mais au bon Dieu ou vraye amour habonde
Sur noz meffaictz il faut qu'on lui responde
D'acquérir donc le royaume des cieux
Et viure mal sont dictz falacieux,
Sortant d'un cueur et desperit furibonde :
Pour auoir bruyt.

Il est visible par là qu'au-dessus des plaisirs terrestres, Roger place les voluptés du ciel. Seulement n'allez pas lui demander quel est ce

Dieu ? Il est trop philosophe pour en rien savoir, et qui mieux est, il vous dira que ce n'est pas à lui de s'en occuper :

Où l'âme va, ie n'en scaurois iuger,
A Dieu en est, non à aultre adiuger,

Ces deux vers ne sont pas de ceux qu'on commente. Il n'est que de les lire pour voir aussitôt en Roger un penseur bien au-delà de son temps. Toute la religion des philosophes modernes est en effet contenue dans cette sublime confiance de l'homme en son Dieu. Le poète de l'Essai sur l'homme pourra venir ensuite la glorifier plus magnifiquement, il ne changera rien au fond de l'idée : l'air ne variera pas, il n'aura fait que quitter la vielle pour passer sur les cordes de la lyre.

A la différence de ton qui sépare ces dernières citations des précédentes, on pourrait croire qu'un changement s'est opéré dans le poète au profit du philosophe,... qu'à l'exemple des troubadours qui terminaient souvent leurs jours dans les monastères, Roger se serait retranché dans un dédaigneux détachement du monde... Grâce à Dieu ! il n'en est rien : pour preuve, il suffirait de rapporter une seule des pièces qui clôsent le recueil.

Mais voilà assez parlé des poésies de Bontemps, arrivons à cette fête des Fous, dont Collerye fut abbé.

VI.

Sans pénétrer dans la lutte qu'eut à soutenir le christianisme naissant contre les derniers efforts du paganisme, quelques préliminaires à la cérémonie dont j'ai à parler me paraissent nécessaires.

Si les peuples sont dévorés d'un insatiable besoin de progression morale, il faut reconnaître à l'opposé qu'un puissant instinct de stabilité les enchaîne au passé et les empêche de se précipiter au gré de leur premier penchant. Qu'une vérité éclore dans le monde, des millions de cœurs s'ouvriront à elle pour sanctuaires, l'ancien dogme semblera pour jamais ruiné, mais cette ruine n'est qu'apparente. Le premier enthousiasme refroidi, l'homme comme saisi de vertige, par suite de la hauteur où il s'est élevé, se prend à regretter son ancienne plage et ne songe plus qu'à y retourner. Cela ne signifie pas qu'il se veuille dérober au souvenir de ce qu'il a entrevu ; bien au contraire, ce rayon de lumière l'a charmé, mais en même temps il l'a ébloui, et c'est pourquoi, à l'image de ces plantes marines qui montent un instant à la surface pour se féconder, puis redescendent fructifier au fond de l'eau le germe qu'elles ont puisé....., l'homme emportant avec soi

son nouveau dogme, s'ira pour un temps retremper dans l'ancien. Nulle preuve plus manifeste n'en saurait être fournie que par l'histoire des premiers siècles du christianisme.

Après avoir reçu la parole de vie, le peuple chrétien manifesta des tendances de retour à ses primitives croyances, à ses idoles.

Pareille résistance ne sembla pas cependant alarmer les apôtres de la religion nouvelle. Ils remarquaient bien certains vestiges de paganisme dans l'esprit des néophytes, mais ils s'étudiaient à ne s'en point soucier. Aussi bien, n'est il pas un instant dans la mue où les anciennes plumes se trouvent mêlées aux nouvelles ? Ainsi des révolutions d'idées.. ; et ce raisonnement rassurait pleinement les saint Justin, les saint Clément, les Athénagore et les autres. Même ils n'étaient pas éloignés d'applaudir à ce dernier écho de la philosophie païenne : c'était, à leur avis, une assez bonne préparation à la morale du Christ qu'un défrichement opéré par Platon.., et, de vrai, l'on doit reconnaître qu'en cela les disciples chrétiens n'avaient point tort. Seulement, il fallait être bien assuré que la vraie philosophie ensemençât seule les esprits, que c'était encore Sénèque qui disputait avec saint Paul.. ; or, malgré qu'on en ait, on est forcé d'avouer que les saints catéchiseurs ne démêlèrent aucunement d'où venait la réaction contre leur doctrine ; c'est là leur inconcevable faute.

Plus clairvoyants, leurs successeurs commencèrent à s'inquiéter de l'influence qu'exerçaient sur le peuple chrétien les rites pernicieux du paganisme. Ce ne fut plus pour eux comme un mourant crépuscule de la philosophie de Platon et de Socrate, mais bien le signe incontestable que le culte des anciens usages se continuait en ce qu'il avait de plus condamnable. Cybèle était encore honorée en plusieurs lieux, à Autun, par exemple ; les chrétiens mêlaient leurs cris à ceux des païens pour secourir la lune en travail : on disait même que les livres Sibyllins étaient demeurés en crédit, et la preuve en fut complète quand on vit un empereur chrétien, celui-là même qui avait proclamé le christianisme la religion de son empire, recommander qu'on examinât de quelle façon tomberait la foudre sur son palais pour en tirer un augure.

Cette fois, le clergé se résolut à combattre. Unis dans un but commun, ses membres ne différèrent que dans les moyens de déraciner la superstition. Les uns, à l'exemple de Césaire, lancèrent des foudres contre le recours aux aruspices, contre le culte des fontaines et des forêts ; d'autres, comme saint Martin, dédaigneux d'une répression aussi douce, prirent la torche d'une main, le marteau de l'autre, et se mirent à parcourir le pays, incendiant les temples et brisant les idoles.

Que suivit-il de ces énergiques efforts ? Rien ou presque rien. Point ne fut possible d'effacer de l'esprit des chrétiens, l'image des dieux qu'on renversait. La vive attraction qui les ramenait au passé ne s'amoindrit point : si bien que de guerre lasse et jugeant de nouvelles tentatives impuissantes, le clergé au lieu de chercher à éteindre l'irréligion, préféra la diviser. Aussi ne s'occupait-il plus que de faire cause commune avec les croyants, et pour flatter leurs sympathies, il en vint à mêler des *églogues* aux hymnes de l'église ; les mystères (1), mélange burlesque de sainteté et d'hérésie prirent naissance, et les fêtes du paganisme refleurirent sous l'impulsion de ces nouveaux adeptes. Il n'est pas douteux qu'en pactisant de la sorte avec l'impiété, le clergé n'eût en vue que de la régulariser, même de la purifier, mais il s'en faut qu'il atteignît à ces fins. Pour faire connaître avec plus d'autorité ce qui advint, j'ai hâte de tracer l'historique de celle de ces fêtes qui m'a entraîné dans ces réflexions... par elle on pourra juger des autres.

VII.

Selon toute vraisemblance, la fête des Fous tire son origine des anciennes Saturnales. On sait que sous le règne d'Auguste, les Saturnales qui ne duraient auparavant qu'un seul jour (le 16 des calendes de janvier), furent prolongées de deux journées supplémentaires, et que ces fêtes, s'étendant par là jusqu'au commencement des Sagillaires, se fondirent avec elles ; ce qui fit qu'elles parurent se continuer pendant sept jours. C'est Lucien qui nous l'apprend, quand il fait dire à Saturne : « Pendant tout mon règne qui ne dure qu'une semaine, il n'est permis que de boire, chanter, jouer, faire des rois imaginaires, mettre les esclaves à table avec leurs maîtres...etc... » Et Lucien ajoute : « Les esclaves prenaient ces jours-là la place de leurs maîtres et avaient la liberté de se railler d'eux en leur présence. » D'où l'on peut dès maintenant établir cette triple analogie avec la fête des Fous,.... d'abord que les deux cérémonies duraient à peu près le même temps, en second lieu, qu'elles se célébraient, comme on le verra, à peu près vers la même époque... enfin, que dans la fête des Fous, le bas clergé, se substituant

(1) Pour ne citer que ceux-là, on connaît ces deux mystères qui furent représentés en Angleterre ; l'un sur l'entrée dans l'arche, — Noé reçoit un soufflet de sa femme, laquelle refuse d'entrer dans l'arche. — L'autre, sur la création... Adam et Eve y étaient tout nus ; fait d'autant plus surprenant, que les acteurs étaient des drapiers.

à ses supérieurs pour la célébration des offices, imitait les esclaves qui prenaient autrefois la place de leurs maîtres.

Les premières traces de cette fête des Fous se trouvent dans l'église de Constantinople, où elle avait été instaurée par Théophilacte, prêtre fameux par ses désordres. Baronius nous le dit : « Aux fêtes de Noël et de l'Épiphanie, le clergé et le peuple de Constantinople se livraient à des huées, à des danses et à toutes sortes de bouffonneries au milieu du temple. » A son apparition, cette cérémonie avait soulevé l'indignation des chrétiens vertueux et ennemis de l'indécence. Saint Augustin, notamment, avait recommandé qu'on punît sévèrement ceux-là qui se souilleraient au contact de ces impuretés. Les châtimens (si tant est qu'on y recourût jamais) furent stériles : les choses n'en allèrent pas moins leur cours.

Lassé de lutter vainement contre ces débordemens, le clergé se résigna, et de la menace passa à la commisération. En l'année 633, le concile de Tolède ordonna pour ces jours de débauches un jeûne public et des litanies spécialement destinées à gagner le pardon des pécheurs. De plus, au rapport d'Isidore de Séville, l'église, pour briser avec ces usages, alla jusqu'à transférer le premier jour de l'année au jour de Pâques. Tout cela ne servit de rien.

La fête des Fous s'était promptement répandue dans l'Europe occidentale, mais il paraît que le clergé s'en tint quelque temps éloigné. Ce ne fut qu'à la longue que sollicité, comme je l'ai dit, par le désir d'en modérer les excès, il s'y mêla, devant bientôt y prendre tant de goût que dans le temps même où les laïques s'en détacheraient, on verrait les clercs protester obstinément pour le maintien de ces réjouissances.

Quant à la moralité qui résulta de la surveillance du clergé, Dacange a pris soin de nous la marquer par le nom qu'il donne à la fête : *Festi Hypodiaconorum*, l'appelle-t-il, et il ajoute : On la qualifie de *fête des sous-diacres*, non pas pour indiquer que les seuls sous-diacres la conduisaient, mais afin de faire connaître par cette appellation à double sens, qu'elle était composée de Diacres saouls. L'époque de cette cérémonie variait selon les lieux : tantôt c'était le jour de l'Épiphanie, tantôt dans l'octave de cette fête, ailleurs le jour de la Circoncision, mais le plus souvent elle commençait à Noël pour ne finir qu'au jour de l'Épiphanie. Cette dissidence n'est pas la seule qu'on peut remarquer ; il en est une autre dans le titre que prenait, suivant les pays, l'acteur chargé dans la fête du principal rôle. Ici cependant, ce n'est plus l'arbitraire qui décide ; il y a, pour ainsi dire, toute une question de compétence ecclésiastique. Au cas que la fête se célébrât dans le siège d'une église *cathédrale*, le président prenait le nom

Évêque; que s'il s'agissait d'une église *exempte* ou *relevant immédiatement du Saint-Siège*, le titulaire s'appelait *Pape des Fous* (1). Et cette distinction se manifestait dans le costume que revêtait le dignitaire : dans la première hypothèse, il se présentait en évêque, avec mitre, crosse et croix épiscopales; dans la seconde, il prenait tous les ornements de la papauté. Le grade était conféré par une élection à laquelle participaient tous les clercs. Dans quelques pays, ces sortes de comices *héroïques* se tenaient, la veille de la fête, sur un amphithéâtre dressé devant la porte principale de l'église.

Le résultat du scrutin sitôt connu (2), on entonnait un *Te Deum* en actions de grâces; après quoi, l'élu dont cette ovation était le sacre, se voyait porté en triomphe jusqu'à sa maison. Là, se trouvait déjà une partie des membres de la fête qui, pour préparer une digne réception à l'abbé, s'étaient détachés du cortège. Celui-ci, à son arrivée, était déposé au milieu d'acclamations générales sur un siège tout couvert d'ornements, en même temps les assistants s'évertuaient à saluer le nouveau venu, et nul, non pas même l'évêque véritable, s'il était présent (comme il arrivait dans plusieurs églises, selon Belet), n'avait droit de rester assis. Cela fait, on présentait au héros de la fête des fruits et du vin. L'abbé chantait ensuite une chanson à laquelle les assistants répondaient en chœur. Pour ainsi faire, ils avaient soin de se partager en deux camps dont les chants se devaient succéder. Les chœurs régulièrement dirigés d'abord, se changeaient bientôt en un inqualifiable tumulte. Au lieu de continuer à chanter l'un après l'autre, les deux groupes en venaient à confondre leurs cris; c'était à qui des deux l'emporterait en vociférations; et tout cela durait tant que l'un des partis ne s'avouait pas vaincu. Mais alors même, loin de cesser, le tumulte continuait et de plus belle, les vainqueurs se mettant à pousser des hurlements en nargue des vaincus. Après que cette *héroïque* s'était calmée, un portier qui faisait l'office de héraut se

(1) Il ne faut pas croire que la Fête des Fous ne fût en honneur que dans les cathédrales et les collégiales; on la célébrait aussi dans les couvents de moines et de religieuses.

(2) Le titre d'abbé ne pouvait point être rejeté par celui que désignaient les suffrages. Un clerc du diocèse de Viviers ayant voulu s'y soustraire pour éviter les dépenses attachées à la fonction d'abbé des fous, fut cité en justice comme coupable de prévarication. L'affaire se débattit longtemps devant l'official de Viviers, et fut ensuite soumise à l'arbitrage des trois principaux chanoines. Ceux-ci condamnèrent le clerc aux frais du repas qu'il devait donner en qualité d'abbé, et lui enjoignirent de donner ce festin à la prochaine fête de Saint-Barthélemy.

... De par monseigneur l'abbé et ses conseillers, je vous
... que vous êtes tous à le suivre partout où il voudra aller. ...
... sur les épaules des clercs, et les assistants
... dans une promenade à travers la ville.
... par le préchantre qui portait à la main
... chaque citoyen sur le passage de l'abbé, saluait
... la ville, on revenait à la porte de
... qui avait été construit pour l'élection, on jouait
... Pendant cela, bien entendu, les chants
... point, sauf le temps d'asperger le pré
... de seaux d'eau qu'on lui versait sur
... dans l'église où se chantaient les

Si autres que certaines des extravagances, elles n'étaient cependant
que es premières de ressemblances bien autrement scandaleux. C'est à
l'abbé de remontrance qui fait beau juger de la folie de l'é-

... des que commencent les petites heures, l'abbé se devait
... pour embrasser le costume de rigueur. Son an-
... comme lui revêtait la chape, mais au lieu
de noir, pour le sur la tête un petit coussin. Au bout de quelques
... de chœur et de petits clercs les venaient
... l'abbé à la chaire épiscopale où les mêmes
... véritable lui étaient rendus. L'abbé se tenait
dans cette chaire jusqu'à la fin des petites heures, puis se dirigeait
vers ... Seul quelques hymnes assez insignifiantes
... charge à la cérémonie habituelle ; c'était la
... Ceci toutefois est à noter, qu'avant de
... comme aussi le diacre avant l'évan-
... le genou devant l'officiant et lui adressaient une
prière

Pendant toute la durée de la messe, les assistants déguisés sous les
costumes les plus grotesques, qui habillés en femmes, qui couverts de
peaux d'animaux, ceux-ci masqués et portant des habits d'histriens,
ceux-là nus ou presque nus, se livraient à un indicible dévergou-

¹ Cette procession était renouvelée chaque jour, tant que durait la fête.

² Ce point est encore une ressemblance avec les Saturnales. Il était d'u-
sage dans ces fêtes, que les esclaves fissent sauter leurs maîtres dans l'eau,
la tête la première.

age. Danses indécentes, chants obscènes, poses lascives, rixes folles ou sérieuses, c'était là le recueillement qu'on apportait au sacrifice. On jouait à la paume dans l'église, à la boule et à tous autres jeux de même sorte. Les diacres et les sous-diacres mangeaient des paines et des saucisses sur l'autel, y jouaient aux dés, les enfants de chœur chargés d'encenser l'abbé substituaient de vieilles semelles à encens et les faisaient brûler à seules fins d'infecter l'officiant. Joint à cela que, grâce à une prescription qu'on trouve consignée dans le manuscrit de la cathédrale de Sens, d'abondantes libations étaient mêlées aux assistants. Le vin coulait à flots, de telle façon qu'il n'était pas rare que bon nombre de fidèles fussent morts-ivres avant même que la cérémonie fût achevée.

À la fin de la messe, l'aumônier criait de toute sa poitrine : « Silete, silete, silentium habete ! » — A quoi le chœur répondait : « Deo gratias. » — Puis l'officiant élevant la voix donnait la bénédiction à l'assemblée, l'accompagnant d'indulgences qui changeaient selon les lieux. Commencait alors une nouvelle procession dans la ville. Tous les assistants se faisaient traîner dans des tombereaux remplis d'ordures et se plaisaient à en répandre à pleines mains sur les gens qu'ils rencontraient dans les rues. Ils allaient jusqu'à les insulter de la voix et du geste, dépouillant toute décence, et rivalisant entre eux de mouvements impudiques. Le peuple d'ailleurs ne songeait pas à se formaliser de ces insultes. Bien qu'il se fût écarté généralement de pareilles réjouissances, il les tolérait dans les clercs et se pressait autour des chariots, tant les mœurs encourageaient toutes ces extravagances !

VIII.

Après avoir dévoilé le mal, cherchons par quels tempéraments on cherchait à le détruire. La tâche serait grande de récapituler tous les moyens qui furent tentés dans ce but : à peine un volume y suffirait-il. Je ne puis donc que faire un triage et énumérer succinctement quelques exemples qui me sembleront les plus saillants ou qui intéressent particulièrement les lecteurs de cet écrit.

En 1444, la faculté de théologie de Paris adressa aux évêques une lettre encyclique qui prohibait la fête des Fous. Mais ce qui prouve que cette défense resta sans effet, c'est que, l'année suivante, le roi Charles VII lança à son tour une lettre dirigée contre la même cérémonie. En 1552, parut un arrêt du Parlement de Dijon qui la proscrivit également.

Cry pour l'abbé de l'église d'Ausserre et ses suppostz.

Sortez, saillez, venez de toutes pars,
Sottes et sotz plus prompts que lyepars,
Et escoutez nostre cry magnifique.
Lessez chasteaux, murailles et rampars,
Et voz iardins et voz cloz et voz parcs,
Gros vsuriers qui auez l'or qui clique;
Faictes fermer, marchans, votre boutique,
Grans et petiz destoupez yoz oreilles,
Car par l'abe sans quelconque traffique
Et ses suppostz orrez demain merueille,
Ny faillez pas, messieurs de la iustice,
Et vous aussi, gouverneurs de police,
.

IX.

Le lecteur connaît à présent dans ses détails les moins fastidieux cette fête tant répandue pendant des siècles. Peut-être eût-il été habile, par ménagement pour Roger, de n'en rien dire dans cet article? Je ne me repens point cependant de l'imprudence que j'ai pu commettre. Le grand Condé ne trempa-t-il pas, en son temps, dans cette société de la *Mère-folle*, laquelle n'était après tout qu'une dernière pousse de la fête des Fous? Qui donc, malgré cela, songea jamais à ternir ses lauriers? On ne se montrera pas plus inclément, j'espère, pour les pampres du poète Collerye. On oubliera l'abbé des Fous pour aimer mieux le joyeux Bontemps, aussi bien est-ce assez de subir les folies de son époque, sans en porter la responsabilité devant les âges qui suivent.

Pour ce qui est de l'appréciation qu'on doit faire de ces usages des temps passés, c'est affaire au lecteur; je ne veux, quant à moi, que lui prêcher la modération... Soyez indulgent, lui dirai-je., en faveur de ces temps d'ignorance d'abord., et puis aussi pour ce siècle de lumières où nous vivons. Plus que vous le pensez peut-être il en aura besoin. Non vraiment que je ne croie, comme le plus grand nombre, que notre siècle ne soit l'âge d'or, mais encore est-il prudent de faire parfois la part de l'inconnu.... Vous savez cette vieille femme (d'Athènes ou de Rome?) qui par précaution cherchait à apaiser en même temps et le Tartare et l'enfer. Un philosophe païen la rencontre et lui reproche de

— Voyez, moi qui suis éclairé, dit-il, je me ris de vos raisonnements. Est-ce qu'il y a un enfer ? — Sur quoi la vieille fit un air peu convaincu : « Hé ! Hé ! monsieur le philosophe, si l'enfer n'est qu'un feu éternel, vous seriez tout de même bien attrapé. » — Cette même prévoyance devrait présider au jugement que chaque siècle porte sur ceux qui l'ont précédé. — Nous n'avons pas conservé, dit-elle, l'incorruptibilité qui reflète une corruption de mœurs égale à celle des anciens temps ? — A la bonne heure : mais serait-ce pas s'enrichir de la science que nous confions au conseil du bonhomme, nous autres sages modernes ?

CHARLES MOISET.

Digitized by Google